

## Programme de subventions Alliance, volet International

# Modalités de présentation des demandes – candidats

Avant de présenter votre demande au CRSNG ou avant d'établir un lien entre vos renseignements personnels et une demande à titre de candidat ou de cocandidat, vous devez lire et accepter les modalités suivantes.

Veuillez conserver une copie des modalités convenues pour vos dossiers.

### **En présentant votre demande ou en établissant un lien entre vos renseignements personnels et une demande, vous atteste que :**

1. vous avez fourni dans votre demande de financement et dans les documents connexes des renseignements justes, complets et exacts et que vous vous êtes présenté, ainsi que vos travaux et vos réalisations, conformément aux normes du domaine visé par la demande;
2. si vous êtes le candidat, vous vous êtes assuré que les autres personnes mentionnées dans la demande ont accepté de participer à la demande;
3. si vous êtes un cocandidat, vous acceptez que le candidat administre la subvention au nom du groupe ou de l'équipe;
4. vous n'avez pas été déclaré, à l'heure actuelle, non admissible à demander ou à détenir des fonds du CRSNG, du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) ou des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), ou de tout autre organisme voué à la recherche ou organisme de financement de la recherche, au pays ou à l'étranger, pour des motifs de non-respect des politiques sur la conduite responsable de la recherche comme des politiques en matière d'éthique, d'intégrité ou de gestion financière. Si, en tout temps, vous êtes déclaré non admissible pour l'une ou l'autre des raisons susmentionnées, vous devez aviser immédiatement par écrit les responsables de votre établissement et le CRSNG;
5. vous avez lu, compris et accepté de respecter le [Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche](#) dans le cadre de la présentation de votre demande et de vos travaux de recherche appuyés par le CRSNG;
6. si vous êtes ou avez été (à n'importe quel moment au cours des 12 derniers mois un fonctionnaire fédéral, vous avez respecté et continuerez de respecter le [Code de valeurs et d'éthique du secteur public](#);

7. vous avez obtenu le consentement des stagiaires vous autorisant à divulguer, dans la demande, certains renseignements personnels à leur sujet;
8. vous comprenez les dispositions de la [Loi sur l'accès à l'information et de la Loi sur la protection des renseignements personnels](#) ainsi que le contenu de la section [Utilisation et divulgation des renseignements personnels fournis au CRSNG](#) qui est des renseignements que vous avez présentés;
9. vous consentez au partage de l'ensemble ou d'une partie des renseignements concernant la demande et la subvention, y compris des renseignements personnels, avec les trois organismes subventionnaires fédéraux (le CRSNG, le CRSH et les IRSC) et tout établissement postsecondaire auquel vous êtes affilié ou pourriez le devenir;
10. vous consentez au partage, avec les ministères et organismes fédéraux, de l'ensemble ou d'une partie des renseignements concernant la demande et la subvention, y compris les renseignements personnels, à des fins d'évaluation des risques pour la sécurité nationale du Canada, conformément aux [lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche](#);
11. vous avez lu et compris [la description du programme](#) pour laquelle vous présentez une demande et acceptez toutes les exigences particulières qui y sont associées;
12. vous consentez au partage de l'ensemble ou d'une partie des renseignements concernant la demande, son évaluation et la subvention, y compris des renseignements personnels, avec tout organisme de cofinancement énuméré dans [la description du programme](#), ou tout organisme de cofinancement participant à la demande;
13. vous informez immédiatement par écrit le CRSNG et les responsables de votre établissement de tout changement à l'égard de votre statut d'admissibilité;
14. le financement demandé dans la présente demande ne constitue pas un chevauchement budgétaire avec tout autre appui financier dont vous bénéficiez actuellement ou qui fait l'objet d'une demande;
15. vous comprenez que le CRSNG peut mettre fin à la subvention s'il estime que l'admissibilité d'un partenaire n'est plus satisfaite;
16. vous comprenez que le CRSNG se réserve le droit d'annuler ou de reporter le versement d'une subvention si le besoin continu de fonds n'est pas dument justifié, si les objectifs du programme et les critères d'admissibilité ne sont pas satisfaits ou si les fonds accordés par l'entremise des crédits parlementaires ne sont pas disponibles;
17. vous comprenez que le CRSNG peut mettre fin à une subvention, en réduire le montant ou sa durée, ou encore modifier les modalités d'une subvention afin de se conformer aux lois, règlements, politiques et directives du gouvernement du Canada, lesquels peuvent être modifiés de temps à autre;
18. vous comprenez que le CRSNG se réserve le droit de mettre fin à une subvention en tout temps si le gouvernement du Canada détermine que les travaux de recherche ou encore le titulaire de la subvention, les cotitulaires ou les organismes partenaires présentent un risque inacceptable pour la sécurité nationale.

**En présentant votre demande ou en établissant un lien entre vos renseignements personnels et une demande, vous confirmez également que :**

19. pendant la période de validité de la subvention, vous respecterez les modalités relatives à la subvention.

**Consentement à la divulgation de renseignements personnels :**

20. vous comprenez que le maintien de la confiance du public à l'égard de l'intégrité des chercheurs est essentiel à l'établissement d'une société axée sur le savoir. En présentant une demande, en acceptant une invitation à participer à une demande à titre de cocandidat ou en acceptant le financement des IRSC, du CRSNG ou du CRSH, vous confirmez avoir lu toutes les politiques de ces organismes qui se rapportent à vos travaux de recherche et que vous acceptez de les respecter, y compris le [Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche](#). Dans les cas de violation grave des politiques des organismes subventionnaires, ces derniers peuvent divulguer publiquement tout renseignement pertinent qui est d'intérêt public, y compris votre nom, la nature de la violation, le nom de l'établissement où vous avez travaillé au moment de la violation, le nom de l'établissement où vous travaillez actuellement et les recours pris à votre endroit. Vous acceptez qu'il s'agisse d'une condition pour présenter une demande aux organismes ou pour recevoir des fonds des organismes et vous consentez à cette divulgation. En refusant que vos renseignements personnels soient divulgués, vous ne pourrez pas participer à la demande. Pour en savoir plus, consultez la [Foire aux questions : Consentement à la divulgation de renseignements personnels](#).

**Confirmation que le candidat et les cocandidats acceptent les modalités :**

21. vous confirmez que tous les énoncés que vous avez faits dans la présente demande sont véridiques et vous acceptez toutes les modalités, responsabilités et obligations indiquées ci-dessus.

**Remarque:** Si vous croyez ne pas pouvoir respecter les modalités susmentionnées, communiquez immédiatement avec les responsables de votre établissement ou le personnel du CRSNG responsable du programme. N'acceptez pas les modalités et ne présentez pas votre demande ou votre formulaire de renseignements personnels jusqu'à ce que vous soyez certain que vous pourrez respecter toutes les exigences.